

## Un ado victime du virage mortel



Pays - Faits-divers

Lun 24 Jan 2011 | 20:00

[D'après les éléments relevés par les enquêteurs, le deux-roues a percuté l'îlot central qui sépare, depuis quelques mois, les deux voies de la route provinciale 7, aussi appelée route de la Baie des Dames.::]

Un Nouméen de 16 ans a péri au guidon de son scooter, dans la nuit de samedi à dimanche, sur la route qui surplombe Kaméré. Il a heurté un îlot central censé sécuriser cette zone, où les accidents mortels se succèdent.

Vers 2h40, dimanche matin, un automobiliste a découvert une masse immobile et un scooter accidenté, dans le virage qui domine les quartiers de Kaméré et Logicoop, à Ducos (Nouméa). En s'approchant, il a constaté que le corps était sans vie, puis a prévenu les secours. La victime est un adolescent de 16 ans. Il portait son casque. Ses parents ont été prévenus du drame dans la foulée.

Surprise. D'après les éléments relevés par les enquêteurs, le deux-roues a percuté l'îlot central qui sépare, depuis quelques mois, les deux voies de la route provinciale 7, aussi appelée route de la Baie des Dames.

La vitesse pourrait également être un élément d'explication. À moins que ce ne soit la surprise : aucune trace de freinage n'est visible sur la chaussée. De plus, le terre-plein est de couleur gris béton, comme la route. À part quelques parties de peinture blanche aux extrémités, son relief est difficilement perceptible. Fréquemment, des automobilistes le heurtent, comme le prouvent les nombreux résidus de gomme.

Aucune trace de freinage n'est visible sur la chaussée.

Les Nouméens connaissent bien cette courbe à 45 degrés, en haut de la pente où se trouvent les supermarchés Sib et Leader Price. Régulièrement, des accidents mortels y surviennent. Cela se passe toujours dans le sens Nouméa-Tindu, dans lequel le virage sec suit une montée longue et rectiligne, propice à l'accélération.

Gestion. Le 7 avril 2004, une Citroën Xsara avait roulé tout droit, faisant une chute de 30 mètres. Deux personnes étaient décédées. Le 2 juin 2007, deux voitures avaient commis la même erreur de trajectoire, à quelques minutes d'intervalle. Un homme était décédé, tout près des immeubles résidentiels en contrebas. A l'époque, il n'y avait ni garde-corps, ni îlot central. Ils ont été installés depuis. La RP7 appartient à la province Sud. Entre le rond-point du collège de Kaméré et le carrefour Simonin (en face des supermarchés), sa gestion a été confiée à la Société d'équipement de la Nouvelle-Calédonie (Secal) dans

le cadre de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Kaméré (1).

Marc Baltzer